



COMPTE-RENDU REUNION AVEC LA MAIRIE LE VENDREDI 23 MAI 2014

Représentants de l'ACCP : F. Pivoteau, G. Grelinaud

Représentants de la Mairie : H. Sabarot, D. Février, C. Pivoteau, J. Rouaix, B Barraud

- Tarification des saisonniers au camping :

A fournir au Responsable du camping le jour d'arrivée du saisonnier :

- 400 € la saison (2 chèques de 200 € encaissés chaque début de mois)
- Présentation du contrat de travail
- Pièce d'identité

Si durée de séjour inférieure à 2 mois, prendre contact directement avec le gérant du camping.

- Agrandissement du marché :

Le bilan de la saison 2013 étant positif, les dispositions restent inchangées quant à l'installation des commerçants non sédentaires dans l'avenue de la plage.

- Nettoyage et petits travaux sur la station :

Suite aux élections municipales, les nouveaux budgets viennent d'être votés, permettant la réalisation des réparations des aménagements :

- Bacs à fleurs et bancs place Marcel Prévost : prévus entre le 10 et le 15 juin
- Barrières des terrasses publiques : En cours de discussion
- Nettoyage des bouches d'évacuation des eaux pluviales : prévu les 27/28 Mai
- Eclairage accès plage sud : Information remise à M. Février qui donnera suite
- Une borne manuelle verrouillée va être installée à l'entrée de la place Marcel Prévost

- Accès plages suite aux intempéries de l'hiver :

Les accès ont été remis en place en préservant l'accès central qui devient un accès sportif (plus de marches en bois, accès en sable)

- Poste de secours :

Solution envisageable : Démontage du poste de secours actuel, pour monter un hangar de stockage pour les véhicules de secours rue du Truc et un nouveau poste amovible serait installé.

- Projets d'aménagements de Carcans-Plage :

L'aménagement de Carcans-Plage s'effectuera en plusieurs tranches :

La première concernera la rue de la forêt et la rue des sapins verts, avec enfouissement du réseau électrique, ainsi que la réfection de l'avenue de la plage.

Le projet sera soumis en temps voulu à l'ACCP, ainsi qu'aux riverains concernés.

...

- Le vin d'honneur du 15 Août :

Nous sommes en discussion pour une nouvelle organisation moins lourde pour les commerçants.

- Panneau de bienvenue de l'ACCP à l'entrée de la station :

Le protocole de demande d'affichage est en cours, la charge restant à l'ACCP.

- Stationnements illégaux sur la place Marcel Prévost et avenue de la plage :

Une nouvelle fois la Mairie nous rappelle qu'il y a un certain manque de civisme et annonce qu'après plusieurs années de prévention, la loi sera désormais appliquée (contraventions).

- Suggestion d'un vide-grenier :

Discussion à venir avec le Comité des fêtes sur l'organisation.

- Fermeture éventuelle de la discothèque de Maubuisson :

Monsieur le Maire et les élus sont conscients de cette nouvelle problématique et s'informent de l'évolution du devenir de la discothèque "le Coyotte".

La gendarmerie rappelle à la commune qu'une tolérance "zéro" sera appliquée avec contrôles draconiens sur les routes de la commune et notamment, celle de Lacanau-Océan.

La Président le l'ACCP

F. PIVOTEAU

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE CARCANS-PLAGE
1, place Marcel Prévost
33121 CARCANS PLAGE

COMPTE-RENDU REUNION AVEC LA MAIRIE LE VENDREDI 23 MAI 2014

Représentants de l'ACCP : F. Pivoteau, G. Grelinaud

Représentants de la Mairie : H. Sabarot, D. Février, C. Pivoteau, J. Rouaix, B Barraud

- Tarification des saisonniers au camping :

A fournir au Responsable du camping le jour d'arrivée du saisonnier :

- 400 € la saison (2 chèques de 200 € encaissés chaque début de mois)
- Présentation du contrat de travail
- Pièce d'identité

Si durée de séjour inférieure à 2 mois, prendre contact directement avec le gérant du camping.

- Agrandissement du marché :

Le bilan de la saison 2013 étant positif, les dispositions restent inchangées quant à l'installation des commerçants non sédentaires dans l'avenue de la plage.

- Nettoyage et petits travaux sur la station :

Suite aux élections municipales, les nouveaux budgets viennent d'être votés, permettant la réalisation des réparations des aménagements :

- Bacs à fleurs et bancs place Marcel Prévost : prévus entre le 10 et le 15 juin
- Barrières des terrasses publiques : En cours de discussion
- Nettoyage des bouches d'évacuation des eaux pluviales : prévu les 27/28 Mai
- Eclairage accès plage sud : Information remise à M. Février qui donnera suite
- Une borne manuelle verrouillée va être installée à l'entrée de la place Marcel Prévost

- Accès plages suite aux intempéries de l'hiver :

Les accès ont été remis en place en préservant l'accès central qui devient un accès sportif (plus de marches en bois, accès en sable)

- Poste de secours :

Solution envisageable : Démontage du poste de secours actuel, pour monter un hangar de stockage pour les véhicules de secours rue du Truc et un nouveau poste amovible serait installé.

- Projets d'aménagements de Carcans-Plage :

L'aménagement de Carcans-Plage s'effectuera en plusieurs tranches :

La première concernera la rue de la forêt et la rue des sapins verts, avec enfouissement du réseau électrique, ainsi que la réfection de l'avenue de la plage.

Le projet sera soumis en temps voulu à l'ACCP, ainsi qu'aux riverains concernés.

/...

...

- Le vin d'honneur du 15 Août :

Nous sommes en discussion pour une nouvelle organisation moins lourde pour les commerçants.

- Panneau de bienvenue de l'ACCP à l'entrée de la station :

Le protocole de demande d'affichage est en cours, la charge restant à l'ACCP.

- Stationnements illégaux sur la place Marcel Prévoist et avenue de la plage :

Une nouvelle fois la Mairie nous rappelle qu'il y a un certain manque de civisme et annonce qu'après plusieurs années de prévention, la loi sera désormais appliquée (contraventions).

- Suggestion d'un vide-grenier :

Discussion à venir avec le Comité des fêtes sur l'organisation.

- Fermeture éventuelle de la discothèque de Maubuisson :

Monsieur le Maire et les élus sont conscients de cette nouvelle problématique et s'informent de l'évolution du devenir de la discothèque "le Coyotte".

La gendarmerie rappelle à la commune qu'une tolérance "zéro" sera appliquée avec contrôles draconiens sur les routes de la commune et notamment, celle de Lacanau-Océan.

La Président le l'ACCP

F. PIVOTEAU

Association des commerçants de Carcans Plage

Compte rendu de la réunion du 4 Novembre 2014

Représentants de l'association : Mr Pivoteau, Mr Grelinaud

Représentants de la Mairie : Mr Le Maire, Mr Rouaix, Mme Pivoteau

Marché du lundi :

- Satisfaction générale pour l'extension du marché avenue de la plage, mais renouvellement de notre demande de modification des placements des exposants. Une optimisation des emplacements a été proposée par le syndicat des exposants non sédentaires en 2013 (placer les exposants face aux terrasses des commerçants) et celle ci n'est toujours pas appliquée.
- Les exposants souhaitent prolonger le marché, Mr Le Maire propose jusqu'à 15H ; ainsi qu'une prolongation jusqu'au 15 septembre.

Aménagements et travaux :

- Mr Le Maire nous informe qu'une concertation aura lieu pour les travaux avenue de la plage. Possibilité démarrage de travaux en Février 2015.
- Satisfaction générale concernant la fermeture de la place Marcel Prévost (place et avenue de la plage 100% piétonnes)
- Les travaux de réfection de la place seront effectués pour le 1^{er} avril 2015.
- Nettoyage des tags.
- Travaux de voirie en 2 tranches : rue de le forêt, puis rue des sapins verts.
- Eclairage de la montée sud n'est pas prévue et fera partie d'une autre tranche de travaux.

Accès plage et poste de secours :

- Les accès plage seront maintenus ; une concertation sera organisée avec l'ONF, la CCD et les acteurs locaux pour la mise en œuvre des accès nord et centre (l'accès sud restant l'accès handicapés).
- Pour la saison 2015, pas de modification du poste de secours.

Camping et surf camps :

- Bilan positif du camping et du village de vacances, augmentation du CA.
- Suite à des problèmes rencontrés avec certains saisonniers, le protocole d'accueil des saisonniers sera appliqué à la lettre : Contrat de travail, 2 chèques de 200€ (encaissement 1^{er} juillet et 1^{er} août) le jour d'arrivée. Aucun saisonnier ne rentrera dans le camping si ces conditions ne sont pas respectées. Demande du gérant d'une caution.
- Concernant les problèmes rencontrés avec les surfs camps, une concertation (surf camps, Mairie et acteurs locaux) a été demandé afin de limiter les actes

d'incivilités et non respect de l'environnement et du village, ceci afin de mettre en place une communication...

Panneaux d'accueil :

- En partenariat avec l'ONF et Médoc Océan, un panneau de bienvenue sera installé à l'entrée du village.

Vide grenier :

- Souhait d'organiser un vide grenier le 1^{er} week-end de Juin. Le 17 décembre le comité des fêtes se réunira pour en discuter.

Le président de l'ACCP.

M.Pivoteau.

MAIRIE DE CARCANS—33121



REUNION DU 05 NOVEMBRE 2014 A LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE CARCANS PLAGE BILAN DE SAISON ESTIVALE 2014

PRESENTS :

Pour la Mairie : Henri Sabarot, Carole Pivoteau et Jérôme Rouais,

Pour l'Association : MM. Franck Pivoteau & Gunther Grelinaud

▪ BILAN DE SAISON : satisfaction générale – avant et après saison exceptionnelles

- ▶ Animations communales : satisfaction de la politique de concertation avec S.Darrieutort

▪ MARCHE :

- ▶ Satisfaction de l'extension > revoir le plaçage conforme au schéma proposé par le syndicat des commerçants non sédentaires / GPM
- ▶ Demande des commerçants non sédentaires de prolonger le marché jusqu'à 15h et sur une période allant jusqu'à la mi-septembre / GPM

▪ AMENAGEMENT :

- ▶ Jardinière cassée place M. Prévost à remplacer
- ▶ Choix du Bureau d'études pour le programme de réaménagement de la voirie de Carcans-Plage : début travaux printemps ou automne 2015
- ▶ Présence de quelques tags sur bâtiments publics : à enlever dans les meilleurs délais / FR

▪ ACCES PLAGE

- ▶ Reconduction de l'accès sportif central en 2015
- ▶ Souhait d'une concertation tripartite (CDC/ONF/Acteurs locaux) pour la création des accès en 2015
- ▶ Poste de secours : remplacement non prévu en 2015
- ▶ Problème éclairage accès Sud : sera traité globalement dans le cadre des travaux de réaménagement de la station.

▪ CAMPING

Rappel des conditions d'accueil des saisonniers des commerçants de la station :

-communication en avant saison par les commerçants de la liste de leurs saisonniers devant être hébergés

-remise du contrat de travail à l'enregistrement et paiement à l'entrée du tarif forfaitaire de 400€ (aucun aménagement de paiement accepté)

-dépôt d'une caution de 200€ par saisonnier, non encaissée et restituée à la sortie après vérification de l'état de l'emplacement.

Problème d'incivilité des clients de surf camps au sein de la station :

-l'association souhaite organiser une réunion tripartite avec les responsables des camps (commerçants/camping/camps)

-envisager l'allongement de la période d'ouverture en fonction de la météo.

DIVERS

- ▶ Les commerçants proposent d'implanter un panneau de Bienvenue à l'entrée de Carcans-Plage
- ▶ Souhait d'organiser un vide grenier à Carcans-Plage (date à définir) : étudier les modalités d'organisation avec le Comité des Fêtes, le cas échéant.

Vu l'Elue – C.Pivoteau





VILLE DE CARCANS

Le 01 Décembre 2014

Monsieur PIVOTEAU Franck
Président Asso. des Commerçants Carcans-Plage
2 Rue des Sapins Verts
33121 CARCANS-Plage

DEPARTEMENT de la GIRONDE
CANTON de ST-LAURENT MEDOC

HÔTEL DE VILLE
2 A, ROUTE de HOURTIN - 33121
TEL. 05 56 03 90 20 - FAX 05 56 03 90 31
E-mail : secretariat@mairie-carcans.fr

Cabinet du Maire

N/REF: CAB14/JR/VG. 109

OBJET : Compte-rendu réunion en Mairie du 5/11/2014

P.J : 1

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance du compte rendu de la réunion du 5 novembre dernier, et non du 4, établi par vos soins, qui, après lecture, révèle quelques inexactitudes et vous prie donc de bien vouloir trouver ci-joint, celui rédigé par mes services que je considère comme étant le seul opposable.

Aussi, vous voudrez bien noter les rectifications suivantes :

Concernant le programme d'aménagement et de travaux de la voirie sur la station, celui-ci démarrera au plus tôt au printemps prochain et vraisemblablement à compter de l'automne 2015 et non en Février, comme indiqué.

Par ailleurs, durant nos échanges, à aucun moment, je ne vous ai dit que les travaux de réfection de la place Marcel Prévost seraient effectués pour le 1^{er} Avril 2015.

Enfin, je vous prie de noter que la programmation des travaux de voirie des rues de la Forêt et des Sapins, n'est pas arrêtée ce jour, et sera réalisée en fonction des disponibilités financières.

Au sujet du fonctionnement du camping de l'Océan, nous avons conclu lors de cette rencontre, que les facilités de paiement accordées à certains saisonniers étaient à l'origine de plusieurs impayés que déplore ce jour, la Municipalité.

J'ai donc rappelé que la redevance forfaitaire de 400 € devait être payée dans son intégralité le jour de l'arrivée. Il n'a donc jamais été question, comme avancé, d'aménager un règlement en deux chèques de 200 € encaissables à l'entrée et au 1^{er} Aout.

En vous priant de bien vouloir prendre en compte l'ensemble de ces remarques,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

LE MAIRE,

Henri SABAROT

